

9-03-2015

Chrétiens et Juifs face à la miséricorde de Dieu (Rm 9-11)

Quel contraste entre l'enthousiasme de l'hymne précédente et l'angoisse de 9, 1-5 ? Comment Paul peut-il rendre compte de son échec auprès de ses compatriotes ? Le plan de Dieu n'est-il pas compromis et alors quelle valeur donner aux Ecritures ?

L'exposé est savamment construit. Il faut bien repérer les indices qui marquent les étapes d'une réflexion passionnée. La division en 3 chapitres est à retenir, selon le schéma A B A' Exorde : la souffrance de Paul devant l'incrédulité d'Israël (9, 1-5)

A Dieu n'a pas manqué à sa Parole, car un Reste accueille l'Evangile ainsi que de nombreux Grecs

9, 1-5 : la souffrance de Paul

6-13 : tous les descendants d'Abraham ne sont pas Israël

14-18 Dieu serait-il injuste ? Non, il est libre dans l'exercice de sa miséricorde

19-29 la liberté de Dieu dans ses choix est déjà annoncée dans l'Ecriture

30-31 les nations ont obtenu la justice de la foi, alors qu'Israël a échoué dans la recherche de la justice par les œuvres.

B Israël s'est détourné de la justice par la foi

10, 1-4 ; la prière de Paul pour Israël

5-13 la justice par la foi annoncée par Moïse

14-17 nécessités de la prédication

18-21 Israël est inexcusable

A' La désobéissance n'a pas le dernier mot

11, 1-6 Dieu a choisi un Reste

7 -10 endurcissement d'une partie d'Israël

11-15 les raisons d'une chute provisoire

16-24 Contre la suffisance des païens convertis

25-32 l'espérance du salut de tout Israël

la miséricorde étant la clef du drame du salut

33-36 *Hymne à la sagesse insondable de Dieu*

Mise en garde : la lecture littéraliste de certains passages a conduit à la doctrine de la prédestination à l'enfer (ainsi Calvin) .

Paul n'a pas en vue le sort des individus, mais cherche à expliquer le destin des peuples Israël/ les Nations.

La méditation de Paul repose sur une rumination de l'Ecriture, citée avec une liberté qui nous surprend. La clef d'interprétation, c'est le Christ qu'est à la fois le terme et le but de la Loi (10, 4).

Points d'attention

La souffrance de Paul : à la différence de Ph 3, 7sv où il rejette comme « ordures » les avantages acquis dans le judaïsme, Paul énumère ici les privilèges du peuple élu et se déclare prêt à être séparé du Christ pour le salut de ses frères de race. Cette déclaration prépare la consigne donnée aux pagano-chrétiens!

La distinction entre enfants de la promesse et enfants selon la chair : déjà en Galates 4, 21-31.

Liberté du potier : Paul s'inspire de Jérémie 18, 6 et oppose les « vases de la colère prêts pour la perdition » et les « vases de miséricorde préparés pour la gloire. (9,22). Passage très dur, à nuancer pourtant en tenant compte de la patience de Dieu (v.22 Cf 2, 4).

Endurcissement et prédestination: Paul reprend l'histoire des 10 plaies d'Égypte où tantôt Dieu endurecit le cœur de Pharaon, tantôt le Pharaon s'endurcit lui-même. Pour Paul, la prédestination s'exerce en faveur du salut (8, 30)

Le Reste ; les prophètes annonçant le désastre prennent soin de dire qu'un Reste subsistera (Amos 3, 12 ; Is 4, 3;6, 13 etc). Paul en constate l'accomplissement

Contenu de la foi : le Christ mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification (10, 9s Cf 4, 21). Nécessité de la prédication (10, 14). Selon la justice de la foi, aucune différence entre Juifs et Nations.

Vers le salut d'Israël

Allégorie de l'olivier, développée au rebours de la réalité (11, 16-24) : il est toujours possible de greffer sur la souche sainte les rameaux qui ont été coupés !

Révélation du mystère (11, 25) : pour dévoiler l'avenir, Paul ne peut parler qu'en images. Constatant que l'endurcissement d'Israël a favorisé la conversion des païens, il escompte que leur réintégration sera le passage de la mort à la vie (11, 16). Que les païens convertis se gardent bien de s'enorgueillir, avertissement qui sera développé au ch. 14

Les dons de Dieu sont sans repentance (11, 29)

Espérance du salut de *tout Israël*, à savoir l'Israël de Dieu, en raison de l'appartenance du Christ au peuple élu (9, 5).

La miséricorde Apparaissant d'abord comme sélective (9, 14), la miséricorde atteint en fait tous les hommes sans exception (11, 32). C'est pourquoi nul ne saurait se glorifier devant Dieu. Nous vivons tous sous le régime de la grâce.

Vatican II Déclaration sur La relation de l'Église avec les religions non-chrétiennes (*Nostra Aetate*)

Ainsi, l'Église du Christ reconnaît que, selon le mystère divin du salut, les prémices de sa foi et de son élection se trouvent dans les patriarches, Moïse et les prophètes. Elle confesse que ceux qui croient au Christ sont les fils d'Abraham selon la foi, sont inclus dans l'appel du même patriarche et que le salut de l'Église est mystérieusement préfiguré dans la sortie du peuple élu de la terre de servitude. L'Église, par conséquent, ne peut pas oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible a daigné conclure l'antique Alliance. Elle ne peut non plus oublier qu'elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage, les Gentils. En effet, l'Église estime que par sa croix, Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et Gentils. et en lui-même, des deux, a fait un seul.

L'Eglise a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race "à qui appartient l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est le Christ selon la chair »(Rom. 9: 4-5), le Fils de la Vierge Marie. Elle rappelle aussi que les apôtres, fondements et colonnes de l'Église, ainsi que la plupart des premiers disciples qui annoncèrent l'Évangile du Christ dans le monde, sont nés du peuple juif.

Au témoignage de l'Écriture sainte, Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée les Juifs en grand nombre, n'acceptèrent pas l'Évangile, et même nombreux sont ceux qui se se sont opposés à sa diffusion. Néanmoins, selon l'Apôtre, les Juifs restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu dont les dons et l'appel sont sans repentance. Avec les prophètes et le même Apôtre, l'Eglise attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et « le serviront sous un même joug. » (Soph 3, 9).

Du fait d'un si grand patrimoine spirituel commun aux chrétiens et aux juifs, le Concile veut encourager et recommander la compréhension mutuelle et le respect qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel.

Certes, les autorités juives et leurs partisans ont poussé à la mort du Christ. Pourtant, ce qui est arrivé durant sa passion ne peut être imputé à tous les Juifs, sans distinction, vivant alors ni aux Juifs d'aujourd'hui. Bien que l'Eglise soit le nouveau peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture. Tous devraient veiller, dans la catéchèse et dans la prédication de la parole de Dieu, à n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Évangile et à l'esprit du Christ.

En outre, l'Eglise qui réprouve toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les juifs et, poussée, non par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Évangile, déplore les haines, les persécutions, et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigés contre les Juifs. D'ailleurs comme l'Eglise l'a toujours tenu et comme elle le tient, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la Passion et à la mort à cause des péchés de tous les hommes, afin que tous puissent atteindre le salut. Le devoir de l'Eglise dans sa prédication est donc d'annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce.